



## **Sous-commission "Modernisation du droit luxembourgeois des sociétés" de la Commission juridique**

### **Procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2014**

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal du 4 septembre 2014
2. 5730 Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et modification du Code civil et de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises
  - Rapporteur : Monsieur Léon Gloden
  - Continuation de l'examen des articles (articles 13 à 26-5 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)
3. - Divers

\*

Présents : M. Franz Fayot

Mme Hélène Massard, du Ministère de la Justice  
Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Guy Arendt, M. Léon Gloden, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding

\*

Présidence : M. Franz Fayot, Président de la Commission

\*

### **3. Divers**

Le président, constatant que le quorum n'est pas atteint, décide de reporter la réunion au 25 septembre 2014.

Avant de clôturer la réunion, il soulève la question de savoir s'il ne serait pas recommandé d'augmenter le nombre des membres de la Sous-commission "Modernisation du droit luxembourgeois des sociétés" afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Le Secrétaire-administrateur,  
Tania Sonnetti

Le Président,  
Franz Fayot